

## Nous trouver



## contact



**Multi Accueil :** Cindy BIRSINGER

02 43 40 14 26

[multiaccueil.legrandluce@orange.fr](mailto:multiaccueil.legrandluce@orange.fr)



**RAMPE :** Magalie GALLAND

02 43 85 69 26

[rampe.legrandluce@orange.fr](mailto:rampe.legrandluce@orange.fr)



**Centre Social de Lucé :**

02 43 40 92 76

[centresocial.legrandluce@wanadoo.fr](mailto:centresocial.legrandluce@wanadoo.fr)

[www.centresocial-legrandluce.fr](http://www.centresocial-legrandluce.fr)



**Multi Accueil**  
**Relais Assistantes Maternelles**  
**Parents/Enfants**

• Territoire de Lucé •



## • Multi Accueil •

Le Multi Accueil est un service de proximité accueillant des enfants de 10 semaines à 4 ans encadrés par une équipe de 7 professionnelles :

- une directrice, éducatrice de jeunes enfants
  - une directrice adj, éducatrice de jeunes enfants
  - trois auxiliaires de puériculture
  - deux animatrices petite enfance
- La capacité d'accueil est de 14 places en crèche et 4 places en halte garderie (dont 1 place en urgence)

### Horaires

• Multi Accueil •

Ouverture :  
de 7h30 à 18h30  
du lundi au vendredi  
Fermeture :  
3 semaines en août  
et 1 semaine entre Noël  
et le Nouvel An

Les enfants quelque soit leur lieu d'habitation (Cdc ou hors Cdc) peuvent être accueillis.

### Tarifcation

• Multi Accueil •

Le tarif est défini en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge dans le foyer, selon un barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

### Docs à fournir

• Multi Accueil •

Pour inscrire votre enfant, un dossier administratif doit être constitué. L'inscription se fait sur rendez-vous.

*Documents nécessaires :*

- Carnet de Santé
- Livret de famille
- Numéro de sécurité sociale et d'allocataire (CAF, MSA...)
- Ordonnance de paracétamol datant de moins de 3 mois
- Certificat de vie en collectivité
- Attestation d'assurance de responsabilité civile



## • RAMPE •

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Le Rampe est un service gratuit, ouvert à tous.

- d'informations sur les différents modes d'accueil, les droits et les devoirs des parents et des assistantes maternelles (AM), les aides possibles, l'accès à la profession...
- de mise en relation entre les AM (places disponibles) et les parents en recherche d'un mode de garde.
- de mise à disposition de documentation (pédagogique, administrative).
- d'accompagnement à la professionnalisation des assistantes maternelles (mise en place d'actions qui développent leurs compétences)
- de rencontre et d'échange entre parents et/ou assistantes maternelles (soirées à thème)
- d'aide à la relation Parents / Assistantes Maternelles (explication du contrat de travail, lieu d'écoute...)
- d'animation et d'éveil pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans (matinée "jeux et rencontres", spectacle, sortie...)

### Horaires RAMPE

Le Lundi et jeudi de 13h30 à 15h00 :  
permanence téléphonique

Le mercredi de 13h30 à 16h30 : accueil  
au bureau,  
sans rendez-vous.

Le mardi après-midi et vendredi  
matin : accueil sur rendez-vous

Le mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 :  
animation "jeux et rencontres" pour  
les AM/garde à domicile (enfant de 0  
à 3 ans)

